

TARIFS AU 1ER SEPTEMBRE 2018

	PRIX HT (€)	TVA	TTC	TVA	TTC	TVA	TTC
		5,50%		10%		20%	
MAIN D'ŒUVRE							
1 HEURE	47,90	2,63	50,53	4,79	52,69	9,58	57,48
1/2 HEURE	23,03	1,27	24,30	2,30	25,33	4,61	27,64
DEPLACEMENT							
INGRE	35,12	1,93	37,05	3,51	38,63	7,02	42,14
ORMES	35,12	1,93	37,05	3,51	38,63	7,02	42,14
0 A 20KMS	42,80	2,35	45,15	4,28	47,08	8,56	51,36
+20 KMS	45,93	2,53	48,46	4,59	50,52	9,19	55,12
+30 KMS	68,89	3,79	72,68	6,89	75,78	13,78	82,67
DETARTRAGE							
	PRIX HT (€)	TVA	TTC	TVA	TTC		
		10%		20%			
DETARTRAGE CORPS DE CHAUFFE	125,93	12,59	138,52	25,19	151,12		
DETARTRAGE INSTALLATION ET BALLON	176,31	17,63	193,94	35,26	211,57		
	HT	5,5%		10%		20%	
FILTRE COTON	12,94	0,71	13,65	1,29	14,23	2,59	15,5
FILTRE CRISTAUX	34,58	1,9	36,48	3,46	38,04	6,92	41,5

Les taux de TVA applicables en vigueur sont :

de 5,5% pour des travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation de 2 ans ainsi que les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

de 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

de 20% concernant les habitations de moins de 2 ans ainsi que les locaux à usage professionnel.

CONDITIONS DE VENTE :

Devis gratuit sauf si celui-ci demande une recherche de panne et diagnostic, le cas échéant, voir tarif main d'œuvre et déplacement,

Les devis concernant la plomberie sont gratuits

Nos interventions sont payables au comptant

Pour les interventions sur panneaux solaires, un devis sera établi,